

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 20 février 2025

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

### **Séance des 11, 12 et 13 février 2025**

**2025 V. 29** Vœu relatif à la communication de la Ville de Paris sur les réseaux sociaux.

-----

### **Le Conseil de Paris,**

Considérant la présence depuis 2009 de la Ville de Paris sur le réseau Twitter, devenu X ;

Considérant l'évolution du réseau depuis son rachat par Elon Musk qui en détient tous les pouvoirs et les met au service de son idéologie discriminatoire et réactionnaire ;

Considérant les déclarations de Mark Zuckerberg, dirigeant de Méta, indiquant qu'il abandonne désormais la modération des fausses informations et qu'il suit Elon Musk dans sa vision viriliste, toxique, discriminatoire et réactionnaire ;

Considérant l'usage impropre des données personnelles et la vulnérabilité des données collectée par les plateformes Twitter /X et Meta ;

Considérant le modèle économique de ce type de plateformes qui vise à enfermer leurs usagers et usagers et d'en exploiter les contributions et les données personnelles ;

Considérant que ces plateformes dépendent de leurs contributeurs, et la contribution de fait de la Ville de Paris à leur rentabilité ;

Considérant la monétisation et la pression commerciale croissante de ces réseaux ;

Considérant une orientation politique désormais assumée à l'extrême-droite et des modérations très défavorables aux opinions modérées et progressistes et donc au pluralisme ;

Considérant que par ces dispositions, Twitter /X, et bientôt Meta, encouragent les discours haineux, les appels à la violence et les comportements toxiques incompatibles avec l'image de la Ville de Paris qui cherche, elle, à promouvoir un environnement sûr et inclusif ;

Considérant le rôle de la plateforme Twitter /X et de Meta dans la propagation de la désinformation et leur ambition explicite à influencer sur la politique européenne ;

Considérant le rôle actif de ces plateformes dans les campagnes victorieuses de Donald Trump aux États-Unis et le rôle politique explicite d'Elon Musk en défaveur du service public ;

Considérant les alternatives existantes pour mieux protéger les libertés individuelles, la qualité et la neutralité du débat public ainsi que la protection des diversités ;

Considérant le rôle de la puissance publique pour soutenir les initiatives locales et européennes pour créer des alternatives sociales, contribuant à un écosystème numérique plus souverain et respectueux des valeurs européennes ;

Considérant le départ de Twitter / X le 20 Janvier 2025 de la Ville de Paris.

Sur proposition de Sylvain RAIFAUD, Chloé SAGASPE, Fatoumata KONÉ et les élu·es du groupe Les Écologistes,

Emet le vœu que la Ville de Paris :

- Développe des canaux de communication indépendants des plateformes de communication dont les modèles économiques ne garantissent pas la qualité des débats et la protection des usagers tels que celle de l'entreprise Meta ;
- Recherche toutes les voies utiles pour soutenir et favoriser l'émergence et la fédération des initiatives éthiques et responsables dans le domaine des réseaux sociaux et propose en particulier un serveur Mastodon dont les règles de modération soient décidées par les Parisiennes et les Parisiens ;
- Interpelle le Ministère de l'Intérieur pour qu'il présente les actions mise en œuvre afin de réduire les risques de déstabilisation étrangère lors des élections prochaines, à commencer par les Élections Municipales de 2026 ;
- Interpelle le Parlement Européen pour réglementer sur les réseaux sociaux en général et en particulier l'obligation d'interopérabilité des plateformes dites de réseaux sociaux, disposition indispensable à la défense des consommateurs de services numériques et des citoyens.